



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation des pharmacies rurales

Question écrite n° 18632

Texte de la question

M. Francis Dubois attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les difficultés auxquelles font face les pharmaciens. En décembre 2023 déjà, les pharmaciens avaient manifesté leur mécontentement au travers d'un mouvement de grève. Piqûre de rappel ce jeudi 30 mai 2024 avec un mouvement de plus grande ampleur témoignant de la trop faible réponse apportée par le Gouvernement. Chaque mois, 25 pharmacies ferment en France. Entre 2007 et 2023, le pays a perdu 4 000 officines. En zones rurales, la désertification pharmaceutique s'accroît toujours plus : en Corrèze, on est passé de 115 officines en 1995 à 92 en 2024. Les pharmaciens, professionnels de santé essentiels, sont de véritables acteurs de proximité et participent pleinement au maillage territorial en campagne avec la présence de nombreuses petites officines. Selon l'Ordre des pharmaciens corréziens, une dizaine d'officines seraient en difficulté sur le département, avec un chiffre d'affaires faible. Quatre d'entre elles sont même tenues par des professionnels pouvant faire valoir leur départ à la retraite. Si la sécurité sociale avait promis des avancées pour les territoires qui en avaient le plus besoin, le décret d'application n'est toujours pas publié. Les pharmaciens, maillons essentiels de notre système de santé, garants d'une action de proximité, ô combien indispensable en zone rurale, ont toujours répondu aux demandes du Gouvernement, que ce soit durant la pandémie de covid-19 avec la gestion des stocks de masques, les tests PCR, la vaccination, ou plus largement avec le passage à une médecine de prévention et aujourd'hui la gestion des stocks face aux pénuries de médicaments. Dans ce contexte particulièrement pesant, les pharmaciens réclament des revalorisations et une réponse ambitieuse pour le maintien de leur activité. En effet, aucune revalorisation salariale depuis trois ans, alors que l'inflation dans ce secteur a atteint 12 % en 2022. Deux tiers des pharmaciens estiment avoir une trésorerie « mauvaise ou inquiétante » et 90 % assurent qu'elle s'est davantage dégradée depuis janvier 2023, avec en moyenne seulement 15 jours de trésorerie d'avance. Au lieu de leur apporter un soutien et d'offrir des perspectives aux officines rurales, guichets de nombreux patients faisant face aux fractures numérique et territoriale, on leur annonce la dérégulation de la vente de médicaments sur internet qui ajoute une nouvelle menace à leur activité. Il l'interroge donc sur les moyens qui seront mis en œuvre pour soutenir les officines de pharmacie dans les territoires ruraux notamment, pour revaloriser les professionnels de santé du secteur et lutter contre les pénuries de médicaments.

Données clés

Auteur : [M. Francis Dubois](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18632

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4718

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)